

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 89 (1962)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Si vous allez...  
**Autor:** Decollogny, Ad.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232884>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Charmant tableau, qu'une lune moqueuse inondait de ses rayons. Blessé dans son amour propre, le syndic ne put contenir sa rage, ceci d'autant plus que ses filles, assistant à la scène, riaient à gorge déployée.

On pensait que le renard n'aurait pas le culot de revenir. C'était le bien mal connaître.

A quelques jours de là, peu avant l'aube, alors qu'une neige fraîche recouvrait la campagne, les hôtes de la ferme entendirent des cris de détresse poussés par un animal dont ils ne purent tout d'abord déceler l'espèce. En hâte, ils s'inquiétèrent de ce qui se passait et virent ce diable de renard tenant un jeune lièvre dans sa gueule. Pour apaiser sa faim, la pauvre bête était venue broûter des restes de choux émergeant de la neige.

Devant l'intervention énergique des maîtres de céans, le renard abandonna sa proie et s'en fut vers sa tanière. Quant au petit lièvre, il disparut à son tour, heureux d'avoir échappé au triste sort qui faillit être le sien.

Depuis lors, le renard n'est pas revenu chez le syndic. Il a préféré porter son choix sur d'autres fermes, faisant de nouvelles victimes. Quelque temps plus tard, nous avons appris qu'il était enfin tombé dans un piège.

Aujourd'hui, le syndic a renouvelé sa basse-cour, en s'entourant de toutes les précautions utiles... Et quand il nous a raconté cette petite histoire, il n'a pu s'empêcher d'ajouter :

— Ce n'est pas la perte subie qui me vexe le plus, mais bien le procédé. Je n'aurais jamais pensé qu'un renard puisse ainsi se payer la tête d'un syndic.

## Si vous allez...

*... à Aubonne, cet ancien poste avancé de l'ancienne Civitas Equestris, jetez un coup d'œil à l'intérieur de l'église, qui ne manque pas d'intérêt. Vous verrez, entre autres, une peinture du XVI<sup>e</sup> siècle et, au fond du chœur, une grande plaque de marbre masquant une niche renfermant, dans un vase d'argent, le cœur de l'illustre amiral Abraham Duquesne, qui fut l'une des plus grandes gloires de la marine française, créateur de l'Académie flottante, à qui Louis XIV fit miroiter maintes fois le maréchalat. Mais « Duquesne avait le malheur d'être infesté de l'hérésie de Calvin », a dit de lui l'abbé Moreri. Mort, Duquesne fut enseveli clandestinement, sans les honneurs auxquels il avait droit.*

*Ses fils prélevèrent son cœur pour le mettre en sécurité en Suisse, auprès de leur aîné, Henri, le réfugié devenu seigneur d'Aubonne, le constructeur du port de Morges et qui organisa la flotte de LL. EE. sur le lac Léman. Ne manquez pas de lire l'épitaphe.*

Ad. Decollogny.